

L'HEBDO 7-9-2016

■ ■ ■ **L'économie suisse fait déjà des efforts. N'est-ce pas suffisant?**

Non. Les émissions de CO₂, notre plus grand problème, progressent plus vite que ce qui a été convenu à la COP21 à Paris l'an dernier. Les opposants à l'initiative affirment que nous figurons déjà parmi les meilleurs du monde. Comme si l'on pouvait s'en contenter! Chacun doit réfléchir à la manière d'employer les ressources de la façon la plus intelligente possible. Nous consommons aujourd'hui l'équivalent de trois planètes. Mais qui dit que, dans trente-quatre ans, nous disposerons ne serait-ce que de deux? Si nous ne faisons rien, en une seule génération nous n'aurons plus autant de ressources par habitant qu'aujourd'hui. Notre qualité de vie en souffrira.

Les entreprises subissent déjà le franc fort, la crise européenne, la baisse de croissance ailleurs. Peut-on ajouter une contrainte supplémentaire?

Il n'y a aucune preuve d'un lien entre le fait d'appliquer des mesures environnementales et la destruction d'emplois. De plus, les coûts induits par l'initiative sur l'économie verte sont bien inférieurs à ceux induits par les incertitudes générées par l'initiative sur l'immigration de masse! Certes, l'économie suisse n'est pas sans faiblesses. Mais elle a tout à gagner à parier sur son excellente réputation de propreté et d'innovation. Le plus tôt elle s'y consacre, le plus vite elle en recueillera les bénéfices, et donc les emplois.

Puisqu'il est dans l'intérêt des entreprises d'investir rapidement dans l'économie verte, pourquoi l'Etat doit-il les y contraindre?

Parce que l'écrasante majorité des entreprises, notamment les PME, ne sont pas sensibilisées à ce virage. Elles n'ont pas le savoir-faire environnemental. Elles doivent donc être orientées, en premier lieu par le biais des coûts. Les grandes entreprises qui assurent un rôle pionnier sont les premières à demander à l'Etat la fixation de règles simples et claires afin d'orienter les acteurs de l'économie dans leur ensemble et de garantir le fonctionnement du marché, non seulement aujourd'hui, mais aussi pour la prochaine génération. ■

Mon toit est devenu une centrale solaire

Témoignage. Une simple villa peut produire à peu près l'équivalent de sa consommation, chauffage inclus. A condition d'y croire. Et de déjouer quelques pièges.

YVES GENIER

Le vénérable compteur électrique a fait «klonck». Puis, après avoir tourné dans un seul sens pendant quatre bonnes décennies, comptant chaque watt consommé, il s'est mis à tourner dans l'autre direction. En ce début août, mon installation photovoltaïque est enfin branchée sur le réseau électrique. De pur consommateur de courant, je suis devenu producteur.

Prenez une maison individuelle bâtie avant le premier choc pétrolier des années 70. L'isolation vaut ce qu'elle vaut, le chauffage est électrique, garant d'un niveau de consommation élevé. Mais sa localisation sur l'arc lémanique et son orientation favorable offrent de belles perspectives de production.

L'augmentation continue de la puissance des panneaux couplée à des mesures d'isolation thermique permet d'envisager une production annuelle équivalente à la consommation. Le jeu en vaut la chandelle, à condition de procéder avec prudence, de bien se renseigner... et de ne pas rêver de faire rapidement fortune.

1 CHOIX DE L'INSTALLATION, ET DE L'INSTALLATEUR

Des voisins m'ont inspiré, leurs installations sont prometteuses. Mais l'un d'entre eux n'a pas eu de chance: la faillite de son installateur, la société HomeSolaire, à Satigny, a bloqué son

L'augmentation continue de la puissance des panneaux permet d'envisager une production annuelle équivalente à la consommation.

chantier pendant deux mois, comme des dizaines d'autres chantiers. Conclusion: la désignation du contractant ne doit intervenir qu'après un minutieux examen de ses références, de ses méthodes de travail ainsi que de ses prix. Un professionnel sérieux doit se rendre sur le site prévu pour la pose des panneaux, même si c'est sur le toit. Et tant pis s'il a mis un beau costume et de jolies chaussures de ville.

Les devis peuvent facilement aller du simple au double. Mais un simple calcul peut aider à choisir le bon installateur: diviser le total du prix devisé par la puissance promise de l'installation (exprimée en kilowattheure). Et choisir l'entrepreneur offrant le prix au kilowattheure installé le plus favorable.

2 PERMIS, SUBVENTIONS

L'obligation de procéder à une mise à l'enquête a été supprimée pour la pose de panneaux solaires, mais la commune doit toujours être informée, ce qui signifie un certain délai, généralement un mois au moins avant le début des travaux. Voire davantage, selon le canton ou la commune. Attention, il faut remplir le bon formulaire!

Bien plus important: les travaux doivent aussi être annoncés à Swissgrid, l'exploitant du réseau des lignes à haute tension, si l'on veut bénéficier d'une subvention (imposable comme revenu). Au choix: soit la redevance à prix coûtant (RPC), une subvention à la production, soit la rétribution unique (RU), une aide à l'investissement. Choisissez la seconde, qui finance 30%, en principe, du prix de l'installation. Il n'y a plus d'argent pour la première.

3 TARIFS

Il peut arriver qu'une partie de l'électricité produite soit revendue sur le réseau. Mais à quel tarif? Difficile à dire.

Romande Energie, principal distributeur vaudois, affiche sur son site internet le prix de 9,43 centimes le kilowattheure. Mais sa porte-parole affirme que le courant non certifié «de source renouvelable» s'achète 8,75 centimes. On peut faire certifier son installation par Swissgrid et espérer vendre son courant, désormais labellisé renouvelable, plus cher, notamment sur une bourse en ligne. Mais soyons honnêtes, si la certification peut être fournie clés en main avec l'installation, jouer les boursicoteurs de courant électrique demande un gros engagement.

Difficile, par conséquent, de calculer avec précision la rentabilité d'une telle installation. Comptons une vingtaine d'années, ramenées à quelque dix à quinze ans si l'on inclut la subvention et les économies d'impôts induites par le chantier. Comme l'avoue le voisin: «On ne va pas devenir riche.» Mais on ne s'est pas appauvri non plus. La maison a été rénovée, elle est devenue autonome, ce qui accroît, au final, sa valeur de marché... et fiscale. ■



YVES GENIER

PHOTOVOLTAÏQUE Un toit recouvert de panneaux solaires peut fournir l'équivalent de la consommation électrique annuelle d'un ménage, chauffage compris.

* Rectification: 1kW la semaine suivante



reddot design award
Gagnant 2016 - Best of the Best
Categorie appareils ménagers



Survit à chaque humeur des hommes.

Extrêmement durable et innovation unique: Les NOUVELLES machines à laver et à sécher Schulthess-Spirit ont fixé des normes importantes dans le lavage et le séchage.

- Système 3D
 - 3D-Powerclean, Repassage-Finish, Quickwash, Pollenclean et beaucoup d'autres programmes spéciaux
 - Fonctionnement extrêmement simple
- Développé et produit dans l'Oberland zurichois, disponibles chez les revendeurs ou sur www.schulthess.ch.

À découvrir: #FIDeLaVie



SCHULTHESS

La lessive. Le savoir-faire